

15 JANVIER 2015

CS/11737

# Conseil de sécurité: « le conflit israélo-palestinien entre sur un terrain inconnu qui semble avoir éclipsé tout espoir de reprise des pourparlers »

7360e séance – matin

- **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

## **COUVERTURE DES RÉUNIONS**

Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a prévenu aujourd'hui le Conseil de sécurité que le conflit israélo-palestinien est en train d'entrer sur un « terrain inconnu » qui semble avoir éclipsé tout espoir de reprise immédiate des pourparlers de paix. Il a appelé Israël à reprendre immédiatement le transfert des recettes fiscales vers la Palestine, dans ce qui était, cette année, le premier débat public du Conseil sur la situation au Moyen-Orient, y compris au Liban et en Syrie. De nombreuses délégations sont revenues sur la « marche historique » du 11 janvier dernier à Paris après les attaques terroristes contre « Charlie Hebdo ».

M. Jens Anders Toyberg-Frandzen, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, a déploré le cercle vicieux d'actions et de contre-actions dans lequel les parties au conflit israélo-palestinien se sont engagées. Ni les Palestiniens, ni les Israéliens n'ont pris les mesures décisives ou les décisions audacieuses nécessaires pour inverser leur « déficit de confiance ».

Il a rappelé que, le 30 décembre dernier, le Conseil de sécurité avait rejeté un projet de résolution cherchant à mettre un terme à l'occupation d'ici à la fin de 2017, l'adhésion récente de l'État de Palestine au Statut de Rome puis le gel par Israël des 127 millions de dollars de revenus fiscaux collectés au nom de l'Autorité palestinienne.

« Nous ne devons nous faire aucune illusion quant aux dangers que ce nouveau chapitre pourrait contenir », a averti le Sous-Secrétaire général qui a exhorté Israéliens et Palestiniens à dessiner une trajectoire menant à une résolution négociée du conflit sur la base de la solution à deux États. L'alternative, a-t-il averti, est semée d'embûches qui risquent d'être irréversibles.

Le rejet par le Conseil de sécurité du projet de résolution du 30 décembre a été commenté à plusieurs reprises. Alors que la Fédération de Russie et la France ont vu dans ce rejet « un échec », la représentante des États-Unis a estimé que l'adoption de ce texte, « élaboré dans la hâte », aurait éloigné plutôt que rapproché de l'atmosphère propice à une solution.

Les éléments de ce texte étaient pourtant essentiels à la réalisation d'une paix juste, a plaidé l'Observateur permanent de la Palestine qui a regretté que la présentation du projet de résolution ait été perçue comme une confrontation, alors, a-t-il souligné, qu'il s'agissait tout simplement de revitaliser le consensus international.

Le représentant d'Israël a continué de dénoncer un texte biaisé qui, s'est-il insurgé, aurait permis aux Palestiniens de laisser filer le temps et d'obtenir un État « sans rien donner en échange ». « Chaque État qui a voté en faveur de cette résolution biaisée a encouragé la partie palestinienne à continuer son triathlon diplomatique: fuir les négociations, placer des obstacles aux pourparlers de paix et courir vers un conflit prolongé », a lancé le représentant israélien.

Le Premier Ministre d'Israël ayant défilé aux côtés du Président de l'Autorité palestinienne dimanche dernier à Paris, le représentant de la France a estimé que « plus que jamais, la paix et la stabilité du Moyen-Orient sont indissociables de celles de l'Europe. » Le représentant de l'Angola a vu dans MM. Benyamin Netanyahu et Mahmoud Abbas, deux hommes qui « marchaient vers un même objectif: la paix et la lutte contre le terrorisme ».

Son homologue de la Malaisie a appelé à l'établissement d'« une plateforme internationale de la majorité silencieuse », celle des modérés. « La vraie fracture n'est pas entre l'Est et l'Ouest, entre les pays développés et en développement ou entre musulmans et non-musulmans. La ligne de faille se situe entre les modérés et les extrémistes de toutes les religions et de toutes les croyances », a argué la délégation malaisienne qui a souligné le besoin urgent d'une approche globale pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme.

Ces phénomènes qui sévissent aussi en Syrie ont également mobilisé l'attention des délégations. Le représentant de la Fédération de Russie a appelé les acteurs exerçant une quelconque influence sur les groupes de l'opposition syrienne à participer à la prochaine Conférence de Moscou qui devrait jeter les bases d'un dialogue inclusif. Son homologue du Koweït a annoncé la tenue d'une Conférence des donateurs pour la Syrie afin de réunir les 8,4 milliards de dollars nécessaires aux activités humanitaires.

Le représentant de la Syrie a longuement parlé de l'agression israélienne dans le territoire syrien et a rejeté les allégations des représentants des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France et de l'Arabie saoudite qui, a-t-il accusé, ont fait des discours pour détourner l'attention du Conseil des crimes commis par Israël.

## **LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE PALESTINE**

### **Déclarations**

M. JENS ANDERS TOYBERG-FRANDZEN, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, a regretté que depuis le briefing du mois dernier, ni les Palestiniens, ni les Israéliens n'aient pris les mesures décisives ou les décisions audacieuses nécessaires pour inverser leur manque de confiance mutuelle. Au lieu de cela, a-t-il déploré, nous avons été le témoin d'une évolution qui risque de réduire encore plus la possibilité de reprendre les pourparlers.

M. Toyberg-Frandzen a notamment rappelé la présentation, le 30 décembre au Conseil de sécurité, d'un projet de résolution cherchant à conclure un accord sur le statut final et à mettre un terme à l'occupation d'ici à la fin 2017, texte qui n'avait pu être adopté. Le lendemain, a-t-il enchaîné, le Président Abbas a signé les instruments d'accession à 18 traités internationaux, notamment le Statut de Rome. Seize instruments d'accession ont ensuite été présentés et acceptés, le 2 janvier, par le Secrétaire général. Le 3 janvier, Israël a décidé de geler environ 127 millions de dollars en revenus fiscaux collectés au nom de l'Autorité palestinienne pendant le mois de décembre. Le Sous-Secrétaire général a appelé Israël à immédiatement reprendre le transfert des revenus fiscaux. Le Secrétaire général, a-t-il avoué, est alarmé de constater que les deux parties se sont engagées dans un cercle vicieux « d'actions et de contre actions ».

Le Sous-Secrétaire général a indiqué que la situation sécuritaire à Gaza s'était gravement détériorée. Gaza marche sur une corde raide qui ne peut que s'effilocher à moins de répondre à certaines questions clés, dont le versement des salaires des fonctionnaires. Il a également pointé du doigt le fait que la reconstruction ne se fait pas au bon rythme. M. Toyberg-Frandzen s'est inquiété de la précarité du cessez-le-feu entre Israël et les « Palestiniens de Gaza » et du fait que rien ne laisse augurer une reprise des pourparlers sous l'auspice de l'Égypte dans un avenir proche. En outre, les factions palestiniennes ne parviennent pas à surmonter leur division et le Gouvernement de consensus national n'a toujours pas pris le contrôle des institutions civiles et sécuritaires, et des points de passage à Gaza. La bande de Gaza fait également face à une importante pénurie de carburant, aggravée par la dureté de l'hiver.

M. Toyberg-Frandzen a ensuite indiqué que la mise en œuvre du Mécanisme de reconstruction de Gaza se poursuivait, 38 000 personnes ayant notamment pu obtenir par son entremise des matériaux de construction, un chiffre qui dépasse de loin la prévision de 25 000 qui avait été évoqué lors du dernier briefing du Conseil de sécurité sur cette question. Il a précisé que 100 000 personnes devraient bénéficier de ce Mécanisme. Il a toutefois signalé que 100 000 personnes vivent dans des habitations endommagées et que 15 500 autres continuent de vivre dans des écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a prévenu que les bailleurs de fonds n'ont pas

honoré leur engagement, trois mois après la Conférence du Caire, entravant de manière sérieuse la capacité du Gouvernement de la Palestine et de l'ONU à réaliser des progrès concrets sur le terrain.

Le Sous-Secrétaire général a également dénoncé les critiques incendiaires contre l'ONU pour avoir facilité un accord temporaire entre le Gouvernement de consensus national et Israël afin d'ouvrir les points de passage pour assurer l'importation des matériaux de construction. Il a encouragé les autorités égyptiennes à rouvrir le point de passage de Rafah.

M. Toyberg-Frandzen a poursuivi en déplorant la poursuite de la violence en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Il a indiqué qu'en 2014, 54 Palestiniens ont été tués et 5 800 autres blessés par Israël, tandis que les attaques palestiniennes avaient fait 15 morts et 270 blessés parmi les Israéliens. Il s'est toutefois dit encouragé par la décision rendue le 25 décembre par la Cour suprême israélienne, qui exige l'évacuation et la destruction d'Amona, la plus importante colonie de peuplement en Cisjordanie.

Tournant ensuite son attention sur la situation en Syrie, le Sous-Secrétaire général a signalé que des consultations se poursuivent avec les parties syriennes et de nombreux autres interlocuteurs au sujet des paramètres nécessaires pour geler les combats, à commencer par la ville d'Alep. Il a aussi fait savoir qu'au Liban, le dialogue entre « Future Movement » et le Hezbollah avait commencé le 23 décembre et que des efforts sont en cours pour un dialogue entre les dirigeants des deux principaux partis chrétiens. En outre, de nouvelles procédures ont été mises en place le 5 janvier aux points de passage entre le Liban et la Syrie, limitant ainsi l'entrée de réfugiés à l'exception de « cas humanitaires extrêmes ». M. Toyberg-Frandzen a également rapporté que la zone d'opération de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) était demeurée calme.

Le conflit israélo-palestinien, a-t-il poursuivi, est en train d'entrer dans un terrain inconnu qui semble avoir éclipé tout espoir de reprise immédiate des pourparlers de paix. Nous ne devons nous faire aucune illusion quant au danger de ce nouveau chapitre. L'échec des parties à prendre les mesures nécessaires pour dépasser leur manque de confiance mutuelle a contribué à nous rapprocher de cette étape précaire. Il a exhorté les Israéliens et les Palestiniens à établir une trajectoire menant à un règlement négocié sur la base de la solution à deux États. L'alternative, a-t-il averti, est semée d'embûches qui risquent de devenir irréversibles.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de l'État de Palestine, a fait référence à l'échec que représente le rejet du projet de résolution présenté le 30 décembre et a regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas été capable de se lever à cette occasion. Il a estimé que ce texte était, en substance, pleinement cohérent avec les exigences des résolutions précédentes, des résolutions qui continuent à être violées par Israël, a-t-il noté, « ce que le Conseil continue de

laisser faire sans tirer de conséquence ». Il a argué que les éléments de ce texte étaient essentiels pour atteindre une paix juste et qu'ils avaient été soutenus de manière unanime par la communauté internationale pendant des décennies. Ce texte, a-t-il rappelé, prévoyait une date butoir pour la fin de l'occupation israélienne et invitait à convoquer une conférence internationale pour démarrer les négociations. L'observateur a regretté que cette initiative ait été perçue comme une confrontation, alors qu'il s'agissait simplement de revitaliser le consensus international.

« Malgré cet échec, nous continuerons à nous tourner vers le Conseil de sécurité », a lancé l'observateur, se disant déterminé à poursuivre la voie pacifique, politique, diplomatique et juridique, dans le but de réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien et une paix durable, juste et complète. Ces objectifs sont ceux de la communauté internationale, a-t-il remarqué, estimant que les Nations Unies ne devaient pas se dédouaner de leurs responsabilités à cet égard. Comment pouvons-nous cesser nos appels au Conseil de sécurité tant que l'occupation de notre terre par Israël, la crise sans fin et les souffrances humaines continuent, a demandé M. Mansour. Pendant que la situation se détériore, a-t-il remarqué, « la solution pacifique continue à nous échapper à cause du manque de volonté politique et de l'intransigeance d'Israël ».

M. Mansour a parlé des tensions qui font rage à Jérusalem du fait des violations commises par Israël, citant notamment le problème de la colonisation rapide qui modifie la démographie de la ville, les raids effectués sur la population palestinienne, les attaques des colons et les provocations des dirigeants israéliens et religieux. Il a qualifié la situation à Jérusalem d'« extrêmement toxique » et susceptible d'exploser à tout moment. En ce qui concerne la Cisjordanie, il a aussi noté les activités illégales de colonisation, faisant remarquer que c'est exactement le contraire de ce qui est demandé à Israël pour mettre fin à son « insidieuse occupation ». Il a fait référence à la quatrième Convention de Genève qui est violée par toutes les activités d'Israël, telles que la démolition de maisons et le déplacement des civils. M. Mansour a également mentionné les raids militaires et les arrestations, citant le chiffre de 6 800 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, actuellement emprisonnés par Israël. « Pour tous ces graves crimes, Israël n'a pas encore été tenu pour responsable », a-t-il déploré.

Passant à la situation dans la bande de Gaza, l'Observateur s'est plaint de la détérioration de la situation humanitaire, à cause du blocus, de la crise du pétrole et de l'eau, et des tempêtes d'hiver sévères. Les inondations ont conduit au déplacement de civils, en plus des 110 000 déjà déplacés après les destructions commises par Israël. Il a fait remarquer que, malgré tout, le Gouvernement de consensus national poursuit ses efforts pour continuer la reconstruction. Nous en appelons à la communauté internationale pour exiger qu'Israël mette immédiatement un terme au blocus de la bande de Gaza, a-t-il dit. Israël doit respecter ses promesses de soutien à la reconstruction, a-t-il ajouté.

Outre ces sanctions brutales et collectives, Israël retient également les recettes fiscales de la Palestine, a poursuivi M. Mansour, qui a rappelé que par le passé la communauté internationale a condamné de telles mesures. Ces recettes sont essentielles au bon fonctionnement des services publics, a-t-il souligné, dont l'éducation, la santé et la sécurité. L'Observateur a indiqué que l'accession récente de l'État de Palestine au Statut de la Cour pénale internationale était une étape pacifique qui devrait être accueillie favorablement par la communauté internationale. Il a rappelé à cette occasion la dissymétrie de la situation: d'un côté un occupant et de l'autre un occupé qui cherche à jouir de ses droits, de sa liberté et de la justice par des moyens pacifiques.

Nous saluons les déclarations faites par les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les groupes des droits de l'homme qui ont soutenu l'accession de la Palestine au Statut de Rome, a dit M. Mansour. Il a cité le Président des États parties audit Statut qui a demandé à tous les Membres des Nations Unies de se joindre à ce système indépendant et permanent de justice internationale. En concluant son intervention, M. Mansour a exprimé l'urgence qu'il y a à agir. Nous ne pouvons plus attendre, a-t-il expliqué, faisant remarquer que, après cinq décennies d'occupation, le peuple palestinien avait été plus que patient. Il a demandé qu'Israël soit rendu responsable de ses actes sans plus attendre. Il faut se concentrer sur le respect du droit, a-t-il insisté.

M. RON PROSOR (Israël) a tout d'abord parlé des événements tragiques qui ont frappé la France la semaine dernière. « Je suis Charlie » et « Je suis juif » sont devenus des cris de ralliement pour la défense de notre mode de vie, a constaté le représentant pour qui une guerre a été déclarée contre la dignité humaine et les droits de l'homme. Le représentant a souligné qu'Israël lutte pour ces valeurs depuis sa création. Si l'Égypte et la Jordanie ont fini par comprendre que sans être unis par la religion, nous sommes unis par notre destin commun au Moyen-Orient, les Palestiniens demeurent cependant « enchaînés au passé ». Le leadership palestinien, a-t-il accusé, refuse de négocier, de reconnaître Israël et de faire la paix.

Les Palestiniens, a-t-il poursuivi, considèrent les Nations Unies comme leur « distributeur automatique de billets » dans lequel ils peuvent insérer des griefs et obtenir des déclarations anti-israéliennes à volonté. M. Prosor s'en est notamment pris au projet de résolution du 30 décembre qu'il a décrit comme un texte biaisé, qui n'exigeait pas la fin du terrorisme palestinien et qui imposait un délai « arbitraire » d'un an qui, a-t-il soutenu, aurait permis aux Palestiniens de laisser passer le temps et obtenir un État sans rien donner en échange. Le représentant a accusé le Président Mahmoud Abbas de nourrir des « fantasmes impossibles » au lieu de prendre part à des négociations. Chaque État qui a voté en faveur de cette résolution biaisée a encouragé la poursuite du « triathlon diplomatique » : fuir les négociations, placer des obstacles aux pourparlers de paix et courir vers un conflit prolongé. M. Prosor a affirmé qu'en décidant d'adhérer au Statut de Rome, les Palestiniens n'avaient fait que souligner que les

négociations ne les intéressent pas et qu'ils ne sont pas disposés à faire de compromis. La communauté internationale, a-t-il lancé, doit cesser d'encourager cette course folle.

M. Prosor a affirmé que les « discours de haine » du Président Abbas avaient provoqué des dizaines d'émeutes. Il a appelé la communauté internationale à souligner que la promotion d'une culture de la haine est inacceptable, que l'intolérance ne saurait rester impunie et que le chemin de la paix commence avec la reconnaissance d'Israël. Il s'est dit inquiet du fait que l'Autorité palestinienne n'a aucune autorité à Gaza et qu'elle laisse son peuple souffrir sous la « tyrannie du Hamas » qui, a-t-il affirmé, est en train de préparer une fois de plus son infrastructure de terreur et de réaffirmer son engagement à mener la guerre contre Israël.

Le représentant d'Israël a également dénoncé le vote prématuré du Parlement européen reconnaissant l'État de Palestine, y voyant là une manière de récompenser le terrorisme. Il a aussi dénoncé la décision prise par la Cour européenne de justice de retirer le Hamas de la liste des organisations terroristes. Pour M. Prosor, le moment est venu pour ceux qui croient en la liberté et en la démocratie d'appuyer la seule démocratie du Moyen-Orient. Les conséquences d'un extrémisme incontrôlé viennent d'échouer sur votre seuil, mais nous combattons des groupes radicaux depuis notre création, a-t-il lancé, avant d'insister sur la menace que représente le Hezbollah pour la région.

M. HERALDO MUÑOZ, Ministre des affaires étrangères du Chili, a d'emblée souligné que son pays est hôte d'une large population d'origine palestinienne et d'une petite, mais importante, communauté juive, et que ces deux communautés sont bien intégrées dans la société chilienne et y vivent dans la paix et l'harmonie. Il a relevé que le Chili est l'un des premiers pays ayant reconnu l'État d'Israël, tout comme en janvier 2011, il l'a fait pour l'État de Palestine, avant de soutenir la candidature de ce dernier à l'UNESCO la même année. Le Ministre a ajouté que le Chili avait été l'un des parrains de la résolution qui a octroyé à la Palestine le statut d'État observateur non membre auprès des Nations Unies. Il a déclaré que près de deux décennies après les Accords d'Oslo et après des années de progrès et de revers dans les négociations, la solution à deux États n'est toujours pas effective. Il a jugé décourageant que pour la première fois depuis longtemps, il n'y ait aucun plan de paix en discussion en ce moment. Il a rappelé qu'en 2014, pour la troisième fois en six ans, la violence a éclaté entre factions armées dans la bande de Gaza, et que des roquettes ont été lancées de manière indiscriminée par le Hamas contre les civils israéliens, tandis que des actions militaires disproportionnées ont été menées par l'armée israélienne à l'encontre des Palestiniens, conduisant à un bilan de 2 000 morts, notamment des femmes et des enfants, et faisant des milliers de déplacés.

Au vu de cette situation de tension, il a proposé une nouvelle approche qui serait marquée par un minimum de volonté politique. Il a, à cet égard, proposé que les parties en conflit renforcent les mesures de confiance et le dialogue, ces mesures passant aussi par l'arrêt des actions

unilatérales et de toute rhétorique violente. Il a, dans ce contexte, déploré la politique de colonisation illégale menée par Israël, jugeant que les exactions commises contre les Palestiniens sont incompatibles avec le caractère démocratique de l'État d'Israël. Le Ministre a estimé que la situation actuelle n'aide pas le Président Abbas et les dirigeants de l'OLP, mais qu'elle favorise plutôt les éléments radicaux. Il a aussi encouragé une approche internationale plus solide, notamment par un plus grand engagement du Conseil de sécurité qui se doit de se prononcer sur les paramètres des négociations. Il a également plaidé pour une plus grande implication de l'Union européenne, de la Ligue des États arabes et du Quatuor.

Sur la situation en Syrie, le Ministre chilien a souligné que le dialogue politique est la seule solution pour mettre fin au conflit. Il a salué l'action de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et a en outre souhaité que les pourparlers de paix que va organiser la Fédération de Russie soient couronnés de succès. Il a par ailleurs condamné les violences contre les civils, notamment les femmes et les enfants, et il a émis le vœu que les auteurs seraient traduits en justice, plaidant aussi pour un accès humanitaire pour assister les populations. M. Munoz a enfin souligné l'importance d'une plus grande coopération entre les pays voisins de la Syrie dans le cadre de l'accueil des réfugiés, et il a annoncé que le Chili étudie la possibilité d'accueillir des familles syriennes et palestiniennes.

Mme SAMANTHA POWER (États-Unis) a abordé la situation en Syrie en se félicitant des efforts entrepris par M. Staffan de Mistura pour parvenir au gel des hostilités à Alep et des initiatives politiques de Genève II. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, a-t-elle répété, prônant une solution politique. Rappelant l'utilisation du gaz moutarde contre les civils, ce qui constitue un crime international, elle a remarqué qu'« il n'y a que le régime d'Assad qui envoie des hélicoptères et des barils d'armes chimiques sur sa population ». « Nous condamnons dans les termes les plus forts l'utilisation d'armes chimiques par toutes les parties et partout », a-t-elle dit. La représentante a dénoncé le recours à la torture par le régime, citant les constatations de l'Observatoire des droits de l'homme en Syrie. « Assad et toutes les personnes qui commettraient des crimes en Syrie doivent savoir qu'ils seront tenus responsables de leurs actes », a-t-elle averti. Elle a prévenu que la communauté internationale est en train de constituer des dossiers sur toutes ces violations. Quelque 12,1 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en Syrie, dont 5,5 millions d'enfants, s'est-elle également inquiétée. Les pays doivent faire davantage pour contribuer à l'aide humanitaire, notamment en faveur de ceux qui accueillent des réfugiés, comme le Liban, le pays qui en accueille le plus.

Le Liban mérite l'élection d'un président et d'un gouvernement, a poursuivi Mme Power. Les souffrances en Syrie ne se limitent pas aux Syriens, a-t-elle expliqué, notant que des Palestiniens sont coincés sans aide alimentaire à cause du conflit syrien. Elle a souligné que les États-Unis et leurs partenaires continuent de lutter pour détruire l'État islamique de l'Iraq et du Levant.

Enfin, Mme Power a estimé qu'il était possible de surmonter les défis dans la résolution du conflit israélo-palestinien. Elle a expliqué pourquoi son pays avait voté, le 30 décembre, contre le projet de résolution: ce texte avait été élaboré à la hâte et il nous aurait éloigné plutôt que rapproché de l'atmosphère propice à une solution. Nous nous opposons à toute mesure unilatérale des parties, a-t-elle dit, indiquant notamment que la décision d'adhérer au Statut de Rome est « une mesure contreproductive ». Les parties doivent tout faire pour reconstruire la bande de Gaza, a-t-elle ajouté. Elle a mentionné à cet égard la contribution financière importante des États-Unis à la reconstruction de Gaza.

M. JIM MCLAY (Nouvelle-Zélande) a insisté sur cinq points: le conflit israélo-palestinien n'a que trop duré, la solution à deux États demeure la seule base d'une paix durable, cette solution doit être réalisée par un accord négocié entre les deux parties, sans un réengagement en faveur des négociations, la perspective d'une paix durable ne peut que s'éteindre et le statut quo est intenable. Ne rien faire n'est pas viable, a insisté le représentant.

Pour toutes ces raisons, l'échec du Conseil de sécurité à faire preuve de leadership équivaut à abdiquer de ses responsabilités. Le leadership des États-Unis est indispensable mais les derniers événements ont démontré que seuls les efforts coordonnés et ciblés de toute la communauté internationale pouvaient apporter l'élan requis. Même si ce débat n'a pas pour objet de promouvoir des approches qui pourraient être initiées ou appuyées par ce Conseil, le moment ne saurait tarder. Il existe un certain nombre de possibilités qui pourraient, au moins, donner une impulsion aux négociations, qui pourraient s'appuyer sur la légitimité des Nations Unies et son pouvoir, qui pourraient aussi s'appuyer sur l'autorité du Conseil de sécurité, et qui pourraient nécessiter que le rapport mensuel du Secrétaire général soit plus spécifique et plus orienté sur l'action. Toutes ces possibilités pourraient aider les parties à trouver un accord. La Nouvelle-Zélande s'engage à explorer toutes ces options pour injecter un nouvel élan aux négociations une fois les élections de mars terminées en Israël, a indiqué le représentant.

M. MARK LYALL-GRANT (Royaume-Uni) a indiqué qu'en dépit de leurs différences, qui se sont notamment manifestées lors du vote du 30 décembre, les membres du Conseil sont engagés en faveur d'une solution négociée entre Israël et la Palestine. Il a appelé les deux parties à reprendre les négociations et à faire preuve de volonté pour prendre les décisions difficiles qui permettront de déboucher sur un compromis. Il a aussi appelé les parties à éviter les mesures susceptibles de mettre à mal la reprise des pourparlers. Le représentant a notamment pointé du doigt la décision d'Israël de geler le transfert des avoirs fiscaux, estimant que cela risque d'avoir des conséquences graves pour la solution à deux États. Il a aussi affirmé que davantage d'efforts sont nécessaires pour répondre aux besoins de reconstruction de Gaza. Passant à la Syrie, M. Lyall-Grant a décompté neuf recours aux armes chimiques par les autorités syriennes au mois de décembre et a appelé la communauté internationale à réagir. Il a aussi mis l'accent sur la précarité de la situation humanitaire.

M. LIU JIEYI (Chine) a regretté que le conflit israélo-palestinien se soit enlisé en 2014 et que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure d'adopter le projet de résolution proposé par la Jordanie et les pays arabes. Quand on n'avance pas on recule, a-t-il prévenu, appelant à faire tout ce qui est possible pour rétablir la confiance. Il a demandé l'arrêt du démantèlement des maisons palestiniennes et le transfert des recettes fiscales vers la Palestine. Les préoccupations sécuritaires légitimes d'Israël doivent aussi être entendues, a-t-il ajouté. La Chine espère que les parties feront leur possible pour reprendre les négociations et invite la communauté internationale à comprendre l'urgence de la situation et à coordonner ses efforts en vue de créer des synergies pour amener les parties à la table des pourparlers. Nous appuyons les efforts du peuple palestinien pour établir un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale, a-t-il indiqué. La Chine, a-t-il dit, a exploré tous les moyens possibles pour faire avancer les pourparlers de paix et entend jouer un rôle encore plus important dans ce sens.

Venant à la crise syrienne, le représentant chinois a déploré les souffrances innombrables et a appelé à la recherche d'une solution politique. Il s'est félicité du soutien à cette approche, dont l'initiative de la Fédération de Russie qui réunira les parties à la fin du mois de janvier. Nous espérons que toutes les parties répondront aux efforts de médiation de la communauté internationale, a-t-il dit.

M. ROMÁN OYARZUN MARCHESI (Espagne) a estimé que la judiciarisation du conflit israélo-palestinien ne contribuerait pas à créer le climat de confiance nécessaire à la revitalisation du processus de paix. Le Ministre espagnol des affaires étrangères avait mis en garde contre une adhésion au Statut de Rome, a-t-il rappelé, estimant que le chemin d'un règlement basé sur les paramètres définis par la communauté internationale n'est pas fermé. Les négociations doivent être menées pour obtenir le consensus de tous les membres du Conseil de sécurité. L'Espagne demande à la communauté internationale d'appuyer les efforts de réconciliation entre le Fatah et le Hamas, ainsi que la constitution d'un gouvernement de consensus national sous l'autorité du Président Abbas. Le représentant a rappelé au Conseil de sécurité qu'il devait se préparer à agir de manière responsable et efficace.

Passant à la Syrie, le représentant a exprimé son espoir en ce qui concerne le gel des hostilités à Alep et appelé les Nations Unies à mettre en pratique ce plan. Il a prôné une solution politique, conforme aux principes du Communiqué de Genève de juin 2012. Il a dit que l'Espagne continuerait à promouvoir le dialogue entre la coalition nationale syrienne des forces démocratiques et de l'opposition et les autres factions de l'opposition modérée. Il a aussi appelé à alléger le poids de la crise humanitaire. En ce qui concerne le Liban, il a demandé de protéger ce pays contre la contagion du conflit syrien. Il a notamment demandé la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité et d'appuyer la FINUL. Enfin, il a souligné le rôle clef que doit jouer le Conseil de sécurité dans la lutte contre le terrorisme, citant notamment la lutte contre DAESH.

Mme RAIMONDA MURMOKAITĖ (Lituanie) a dit qu'en Iraq, les efforts ont permis d'arrêter l'avancée mortelle de DAESH. Ils doivent être redoublés et dénoncer DAESH et les autres groupes terroristes pour ce qu'ils sont, dans toute leur brutalité, leur monstruosité et leur statut de tueurs sans pitié, sans foi, ni religion, ni humanité. Nous devons intensifier la gamme des mesures contre le terrorisme et élargir la coopération internationale. La représentante a ensuite salué les initiatives prises par le Premier Ministre iraquien dont l'accord pétrolier entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan.

Concernant la Syrie, elle a accusé le Gouvernement de continuer de perpétrer des crimes contre son peuple. L'impunité n'a que trop duré, a-t-elle dit. Le Conseil doit intensifier la pression pour obtenir le respect de ses résolutions. La justice et la redevabilité sont importantes pour la résolution de la crise en Syrie. Pour ce qui est du conflit israélo-palestinien, la représentante a estimé que dans ce contexte extrêmement instable et explosif, le statu quo est inacceptable. Les actions unilatérales sont des obstacles et les parties doivent mettre en œuvre le Mécanisme temporaire de contrôle et de vérification des matériaux de construction négocié par les Nations Unies, Israël et l'Autorité palestinienne, comme une étape importante vers l'ouverture nécessaire et urgente de tous les points de passage. Afin de faire progresser la reconstruction de Gaza, il est primordial que la communauté internationale honore ses engagements financiers.

La situation insoutenable en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est et la détérioration du contexte régional soulignent l'urgence d'un accord de paix global. La représentante a aussi appelé toutes les parties prenantes, y compris les États-Unis, le Quatuor, la Ligue des États arabes, les acteurs régionaux, le Conseil de sécurité, l'Union européenne et d'autres à prendre les mesures nécessaires à cette fin.

M. ISMAEL ABRAÃO GASPAR MARTINS (Angola) a signalé que son pays entretient de bonnes relations tant avec Israël qu'avec la Palestine. Il s'est dit convaincu qu'un règlement pacifique du conflit sera une étape essentielle pour assurer la stabilité dans l'ensemble du Moyen-Orient. Une solution à deux États est la seule option possible, et pour cela, les deux parties doivent se montrer capables de faire des concessions. Il a appelé à la fin de l'occupation des territoires palestiniens, et a par ailleurs signalé que la poursuite de politique de colonisation ne fait qu'attiser la violence. Le représentant a ensuite salué les promesses de fonds de la communauté internationale pour financer la reconstruction de Gaza. Il s'est aussi félicité des mesures prises pour consolider le Gouvernement de consensus national.

Le représentant a aussi évoqué la situation en Syrie et en Iraq, et les activités de l'État islamique. Il a appelé la communauté internationale à unir ses efforts pour trouver des solutions adéquates à ces défis, et cela dans le respect des différentes cultures. Il a également parlé de la manifestation qui s'est déroulée dimanche dernier, à Paris, au cours de laquelle le Président

Abbas et le Premier Ministre Netanyahu « marchaient vers un même objectif », la destruction du terrorisme et la paix.

M. KAYODE LARO (Nigéria) a plaidé en faveur d'un accord négocié entre Israël et la Palestine, se préoccupant du manque de progrès en ce sens. Il a jugé nécessaire que les dirigeants prennent des décisions courageuses pour permettre au processus de paix d'avancer. Il a demandé d'éviter toute mesure unilatérale et toute rhétorique qui aillent dans le sens contraire. Enfin, il a réitéré la position de son pays qui est favorable à une solution à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Mme DINA KAWAR (Jordanie) a rappelé que l'an dernier a été marqué par l'arrêt des pourparlers entre Palestiniens et Israéliens et que les tensions qui s'en sont suivies ont conduit à de violentes confrontations. La représentante a appelé les deux parties à s'engager sur la voie des pourparlers afin d'arriver à la solution à deux États « dans un délai raisonnable », et de trouver une solution à toutes les questions en suspens, et ceci dans le respect des intérêts jordaniens, car « la Jordanie est impliquée dans toutes les questions en suspens », a-t-elle précisé en citant entre autres les questions de Jérusalem, des réfugiés, de la sécurité, des frontières et de la gestion de l'eau.

Elle a relevé que bien que la question du Moyen-Orient ait mobilisé 23,8% des réunions et consultations du Conseil de sécurité en 2014, le Conseil n'a adopté qu'une déclaration présidentielle sous l'instigation de la Jordanie, ajoutant que le Conseil de sécurité n'avait plus adopté de résolution sur cette question depuis 2009. Elle a estimé que cet état de fait en appelle à un examen sérieux du rôle du Conseil de sécurité en 2015, notamment de sa capacité à trouver une solution au conflit israélo-palestinien.

La représentante a indiqué que la Jordanie est à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme et les extrémismes, et elle a précisé que « l'amalgame entre le terrorisme et une religion, une race ou une région, de manière intentionnelle ou pas, est la meilleure manière de faire de la publicité aux extrémistes et aux terroristes et aux ennemis de l'humanité ». La représentante a aussi rappelé que la Jordanie accueille plus d'un million et demi de réfugiés syriens, et que le pays est à bout de force, bien au-dessus de ses capacités humanitaires. Elle a appelé la communauté internationale à soutenir davantage la Jordanie.

M. HUSSEIN HANIFF (Malaisie) a dit regretter que l'année 2014 se fût terminée par un nouveau coup de massue asséné aux aspirations du peuple palestinien et qu'une fenêtre d'opportunité se refermât une fois de plus sur leur rêve d'autodétermination. Face à l'impasse prolongée, le Conseil de sécurité doit intervenir et assumer ses responsabilités. S'agissant de la Syrie, la Malaisie soutient fermement tous les efforts en vue de trouver une solution diplomatique et pacifique au conflit par le dialogue et les négociations, en particulier par l'Envoyé spécial de

l'ONU, M. Staffan de Mistura. Il a condamné dans les termes les plus forts les atrocités commises par des groupes terroristes tels que l'État islamique de l'Iraq et du Levant, lesquels ne représentent en aucun cas la religion pacifique de l'islam. Il ne faut pas laisser l'extrémisme et le terrorisme prendre le dessus dans la région, a-t-il déclaré. Depuis plusieurs années, a-t-il expliqué, la Malaisie a appelé à une plateforme internationale pour une majorité silencieuse, consistant à rassembler les voix de la modération contre l'extrémisme sous toutes ses formes. Cette position est fondée sur la conviction selon laquelle la vraie fracture dans le monde d'aujourd'hui n'est pas entre l'Est et l'Ouest, entre les pays développés et en développement ou entre musulmans et non-musulmans. La ligne de faille se situe entre les modérés et les extrémistes de toutes les religions et de toutes les croyances, dans tous les domaines et tous les aspects. Selon la Malaisie, l'évolution inquiétante dans le monde d'aujourd'hui et au Moyen-Orient en particulier, reflètent le besoin urgent d'une approche globale pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme, y compris en s'attaquant aux facteurs sous-jacents qui y contribuent et non par la seule utilisation de la force.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a constaté que cela fait un an maintenant que les parties israélienne et palestinienne avaient mis fin à leurs contacts directs et que la situation ne fait que se détériorer. Il a déploré le fait que le projet de résolution présenté le 30 décembre par la Jordanie n'ait pu être adopté, faisant notamment observer que celui-ci mentionnait les principes de base du processus de paix. Il s'est inquiété du fait que le climat délétère entre Israël et la Palestine ne fait que se renforcer. De son avis, le Quatuor est le meilleur mécanisme disponible pour relancer le processus de paix et il importe donc de le renforcer. Le représentant a également estimé que les réunions mensuelles du Conseil de sécurité ne sont pas suffisantes.

M. Churkin a insisté sur le fait que le dialogue représente le seul moyen de mettre un terme au conflit en Syrie et qu'aucun effort ne doit être épargné pour lancer un processus de réconciliation nationale. Il a parlé de la prochaine Conférence de Moscou, soulignant qu'elle doit déboucher sur des résultats concrets et établir notamment une base pour la tenue d'un dialogue inclusif. Il a appelé les acteurs exerçant une quelconque influence sur les groupes de l'opposition à y participer.

M. HENRY SUAREZ (Venezuela) a réaffirmé son plein appui au droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Il a réitéré le refus du Venezuela des politiques illégales d'occupation de la Puissance occupante. Il a rejeté la confiscation des recettes fiscales de l'État de Palestine qui constitue une violation des accords signés entre les deux parties. Israël, a-t-il dit, essaie d'étrangler l'État de Palestine par des mesures de châtement collectif. Il a ainsi dénoncé le blocus imposé à Gaza depuis 2007. Il a défendu l'idée de fixer une période pour la fin de l'occupation. Saluant l'accession de l'État de Palestine à différentes organisations

internationales, le représentant a réitéré son appui indéfectible à l'adhésion de cet État en tant que Membre à part entière des Nations Unies.

M. MAHAMAT ZENE CHERIF (Tchad) a estimé que la question palestinienne se posait avec plus d'acuité dans le contexte régional actuel. Il s'est demandé s'il fallait explorer d'autres voies, notant que le statu quo devenait de plus en plus intenable. La communauté internationale dans son ensemble, et en particulier le Conseil de sécurité, doit assumer ses responsabilités pour arriver à une solution viable, a-t-il dit. Le rejet du projet de résolution, « à notre avis raisonnable », présenté le 30 décembre dernier, ne doit pas enterrer le processus, a-t-il souhaité. Il a suggéré aux partenaires de s'engager davantage et au Conseil de sécurité de s'impliquer davantage pour arriver à une solution basée sur les accords précédemment conclus par les parties et autres documents pertinents.

S'agissant de la Syrie, le représentant s'est préoccupé de la tournure de plus en plus violente de la situation, à laquelle s'ajoutent les intempéries hivernales. Il est temps d'agir pour trouver une issue à la crise syrienne, en privilégiant les solutions politiques, a-t-il estimé, disant soutenir l'initiative de M. Staffan de Mistura. Passant au Liban, il a noté qu'il subit de plein fouet les répercussions de la crise sécuritaire. Il a demandé à la communauté internationale d'aider ce pays à porter ce fardeau. Il a aussi souhaité que l'élection du président du Liban puisse avoir lieu sans plus tarder et que le vide constitutionnel soit comblé. Enfin, il a condamné l'attaque qui a été commise par al-Nosra au nord de Tripoli.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) a affirmé que ce débat constituait la première réunion publique du Conseil de sécurité depuis les attaques terroristes perpétrées dans son pays la semaine dernière. Il a exprimé la gratitude de son pays pour les innombrables marques d'indignation et de soutien manifestées à travers le monde, ainsi que de la part du Conseil de sécurité et de l'ensemble des pays représentés lors de la marche historique de Paris le 11 janvier.

La marche de Paris, a-t-il dit, fut la meilleure des réponses au terrorisme. La France, que l'on voulait mettre à terre, se tient debout, avec ses amis et alliés autour de trois principes, a ajouté M. Delattre, citant la protection et la défense de la liberté d'expression, et de son corollaire, la liberté de la presse; l'affirmation d'une réponse au terrorisme qui allie l'indispensable fermeté avec le strict respect des droits fondamentaux; la tolérance, qui passe par une lutte déterminée contre toutes formes de racisme et les discriminations contre les personnes. « Nous n'accepterons pas que des hommes, des femmes ou des enfants puissent, en France, être attaqués ou tués parce qu'ils sont juifs, comme vendredi dernier à l'Hypercacher, parce qu'ils sont musulmans ou parce qu'ils sont athées », a déclaré le représentant de la France. Selon lui, plus que jamais, la paix et la stabilité du Moyen-Orient sont indissociables de celle de

l'Europe. Et, a-t-il poursuivi, plus que jamais, la France a partie liée avec l'avenir du Moyen-Orient.

M. Delattre a déclaré que le Moyen-Orient est aujourd'hui une zone d'instabilité majeure marquée par les rivalités régionales et le fléau du terrorisme. Pour y rétablir durablement la paix et la stabilité, nous devons avoir un cap unique: celui d'apporter une réponse juste aux aspirations légitimes des peuples; celui de préserver la coexistence pacifique des populations dans une zone qui a vu le sectarisme gagner du terrain. Le 30 décembre dernier, a poursuivi le représentant, ce Conseil a connu un nouvel échec. Une nouvelle fois, le Conseil a été dans l'incapacité de s'unir, de trouver un consensus pour avancer dans le sens d'une solution à deux États seule en mesure d'apporter une réponse juste aux aspirations des deux peuples. La France reste déterminée à œuvrer en faveur d'un changement de méthode dans le processus de paix, sans lequel, la solution à deux États restera un vœu pieu. La France continuera ses efforts en vue d'une résolution constructive, raisonnable et consensuelle, permettant à ce Conseil de devenir un acteur pleinement engagé pour la paix.

M. Delattre a ajouté qu'en Iraq et en Syrie, toute solution durable ne pourra être que politique. En Iraq, l'intervention militaire de la coalition internationale vise à dégrader les capacités offensives de DAESH et à soutenir les forces iraqiennes au sol. La communauté internationale doit continuer d'apporter son plein soutien au Premier Ministre, M. Haïder al Abadi, qui s'est engagé avec courage sur la voie de la réconciliation et du rassemblement. En Syrie, nous faisons face à une situation diamétralement opposée. C'est le régime de Bachar al-Assad qui a favorisé le développement de DAESH. La lutte contre le terrorisme en Syrie ne passera jamais par une compromission avec un régime responsable de 200 000 morts. La lutte contre DAESH est par ailleurs indissociable d'une transition politique répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien, sur la base du Communiqué de Genève.

Enfin, la situation au Liban reste extrêmement précaire, s'est alarmé le représentant. Nous devons tout mettre en œuvre pour que la politique de dissociation et les principes de la déclaration de Baabda de 2012 soient respectés. Parallèlement, nous devons encourager les Libanais à élire, de manière urgente, leur président. La vacance à la tête de l'État prive en effet le Liban, qui fait face à l'afflux de plus de 1,2 million de réfugiés syriens sur son territoire, de sa capacité de répondre efficacement aux défis humanitaires, politiques, sécuritaires et économiques auxquels il est confronté. La France est plus que jamais déterminée à s'impliquer autant que nécessaire pour œuvrer à un règlement des conflits qui minent la région. Face au chantage terroriste, elle réaffirme qu'elle garde un cap clair et assumera ses responsabilités internationales, a déclaré le représentant.

M. NAWAF SALAM (Liban) a parlé des attentats contre Charlie Hebdo et a adressé un « triple hommage libanais, arabe et musulman » à la « ville glorieuse » de Paris, rappelant que c'est dans cette ville que s'est tenue la première Conférence arabe de 1913 et qu'elle a été un « havre de paix » pour de nombreux arabes qui fuyaient l'insécurité dans leur pays. Il a parlé de la complexité des causes du terrorisme, pour ensuite dénoncer l'oppression que subissent les Palestiniens et l'intransigeance des autorités israéliennes qui font fi de la lettre et de l'esprit de la Charte de l'ONU. Le représentant libanais a appelé le Conseil de sécurité à sortir de sa léthargie et à établir un processus clair pour parvenir à la paix. Il a longuement passé en revue l'historique de l'Initiative de paix arabe et a souligné que l'option arabe est l'option de la paix et que c'est la poursuite des politiques israéliennes qui est la cause de l'échec. Quand Israël se rendra-t-il enfin compte que l'occupation ne nourrit pas la paix? a-t-il lancé.

M. ABDALLAH AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite), s'exprimant au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a rappelé le soutien qu'apporte l'OCI à l'indépendance de l'État palestinien, avec « Al-Qods Al-Sharif » comme capitale et la fin de l'occupation israélienne de tous les territoires arabes, y compris le Golan syrien et les territoires libanais. Il a salué la proclamation de 2014 comme « Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien » et déploré le fait que cette année se soit achevée de manière décevante, le Conseil de sécurité ayant rejeté une résolution qui appelait à la fin de l'occupation israélienne. « Quelle route vers la paix et la justice reste-t-il aux Palestiniens face aux pratiques israéliennes qui menacent et sapent tout effort visant à atteindre la solution à deux États? » Telle est la question qu'a posée le représentant qui a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une question rhétorique, mais d'une interrogation qui a des implications sérieuses sur la vie des Palestiniens, sur la paix et la sécurité dans le monde.

En Syrie, a-t-il dit, il ne s'agit pas d'une tragédie humaine mais d'une catastrophe morale qui voit des enfants syriens mourir de conditions climatiques extrêmes ou assassinés brutalement sous le regard de la communauté internationale. La fin de la crise syrienne passe par des négociations, a-t-il dit, appelant ainsi le Conseil de sécurité à user de son pouvoir pour faire avancer le processus politique et les États Membres à soutenir le travail de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura.

En sa capacité nationale, le représentant a appelé le Conseil de sécurité à adopter des résolutions « ambitieuses ». Il a jugé qu'Israël a donné une leçon d'histoire « amusante » tout en prévenant que cette manière de détourner l'attention de la communauté internationale de la question de l'occupation ne pouvait perdurer. La solution à la question israélo-palestinienne passe par des négociations, mais il manque la volonté politique du côté israélien. « Israël aurait-il pu lancer ses différentes agressions si le Conseil de sécurité s'était opposé à ses politiques et l'avait tenu pour responsable de ses actes? » a-t-il demandé.

Il a reconnu que la situation en Syrie est inquiétante et que les autorités nationales utilisent des armes conventionnelles et non conventionnelles contre leur peuple. Il a dénoncé la présence des groupes étrangers armés en Syrie et a estimé que la lutte contre le terrorisme dans ce pays commande de chasser tous les combattants terroristes étrangers du pays. Il a rappelé que la solution au conflit syrien passe par des négociations politiques.

M. HOSSEIN DEGHANI (Iran), s'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés, a jugé malheureux que le Conseil de sécurité ait été incapable, le 30 décembre dernier, de prendre ses responsabilités face à un projet de résolution appelant à la fin de l'occupation israélienne et à l'indépendance de la Palestine. Le représentant a accusé Israël de saper les efforts de paix, à tel point qu'aujourd'hui, la solution à deux États est devenue « hypothétique » alors que nombreuses voix à travers le monde se sont exprimées en faveur de la fin de ce long conflit, et que 135 États ont déjà reconnu l'État de Palestine.

Le Liban, a poursuivi le représentant, continue de souffrir des violations de ses frontières par Israël, également responsable d'« altérer les statuts juridique, physique et démographique » du Golan syrien.

En sa capacité nationale, le représentant a jugé « ridicule » qu'un régime reconnu pour ses crimes de guerre et ses crimes contre l'humanité, Israël puisse prôner la paix et la démocratie auprès du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, dans une vaine tentative de cacher ses actes répréhensibles. Devant des pays comme Israël, il a appelé les peuples occupés à résister et a plaidé pour le respect des droits de ces pays, sans discrimination aucune.

M. AMR ABDELLATIF ABOULATTA (Égypte) a souhaité la reprise immédiate des négociations entre Israël et l'État de Palestine. Le représentant a noté les consensus notamment sur les conditions d'une solution juste et définitive, la création d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale et le retour des réfugiés palestiniens. Ces consensus étaient reflétés dans le projet de résolution du 30 décembre dernier et par la position française, a indiqué le représentant qui a estimé que la question qui se pose est de savoir pourquoi il n'y a pas de solution à ce conflit. C'est la volonté qui manque, a-t-il répondu, dénonçant les pressions sur l'Autorité palestinienne comme le gel du transfert des recettes fiscales. Le représentant a appelé la communauté internationale à honorer ses engagements pour la reconstruction de Gaza. Le Conseil de sécurité doit jouer son rôle. Concernant la Syrie, il a regretté le manque de perspective de paix et appuyé les efforts de la Fédération de Russie visant à réunir les parties prenantes syriennes.

M. MASOOD KHAN (Pakistan) a estimé que la Palestine présente désormais les garanties pour devenir un État à part entière au sein de l'ONU. Il a regretté que malgré cette situation, le

Conseil de sécurité soit incapable d'adopter un projet de résolution sur la fin de l'occupation et l'indépendance de la Palestine. L'Autorité palestinienne entend soumettre une fois encore, en 2015, un texte sur la fin de l'occupation israélienne, a-t-il annoncé, espérant que cela pourrait « ouvrir la voie de la paix ». Il a appelé Israël à transférer les recettes fiscales, à mettre fin au blocus de la bande de Gaza, et à faciliter la reconstruction de Gaza. Il a aussi appelé à la fin de l'occupation israélienne des territoires occupés, y compris du Golan syrien occupé, et à l'avènement de l'indépendance de la Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale.

Le représentant a déploré une année 2014 des plus meurtrières en Syrie. Il a fait mention du succès du programme de démantèlement des armes chimiques syriennes, saluant ainsi un exemple de succès qui démontre de « ce qui peut être fait quand le Conseil de sécurité est unanime ». Il a par ailleurs décrié les actes barbares de l'État islamique de l'Iraq et du Levant (EIL), appelant la communauté internationale à œuvrer de concert pour faire face à cette menace. Il a rappelé que deux ans après le débat du Conseil de sécurité, auquel il avait assisté en tant que membre du Conseil, sur la même question en discussion ce jour, rien n'a changé.

M. KAIRAT ABDRAKHMANOV (Kazakhstan) a appelé les dirigeants israéliens et palestiniens à faire preuve de sagesse, de responsabilité et de volonté politique pour conclure un accord de paix « historique » qui réponde aux aspirations légitimes de leurs peuples. Le représentant a jugé nécessaire de déployer des efforts internationaux bien coordonnés afin de mettre un terme aux effusions de sang et de trouver une solution politique inclusive aux différends qui caractérisent le Moyen-Orient. Il a fermement condamné l'État islamique de l'Iraq et du Levant, non sans rappeler que son pays convoque régulièrement le Congrès des dirigeants *des religions* mondiales et traditionnelles qui doit servir de vitrine et illustrer la manière dont on peut régler les conflits en se fondant sur le respect et la compréhension.

M. MÓNICA BOLAÑOS PÉREZ (Guatemala) a réitéré que le fait que la diplomatie et le dialogue sont la meilleure voie pour trouver une solution à long terme dans chacun des conflits qui affectent la région du Moyen-Orient. Il est nécessaire de fixer un horizon politique répondant aux exigences légitimes des peuples israéliens et palestiniens, a-t-elle préconisé en vue d'arriver à un accord définitif et juste. À cet effet, a-t-elle précisé, la communauté internationale doit jouer un rôle actif en appuyant et en donnant une impulsion au processus de paix. Elle a prôné la participation tant du Quatuor que du Conseil de sécurité. De leurs côtés, les parties doivent déployer des efforts renouvelés qui comprennent notamment la levée du blocus, l'arrêt de la construction de logements illégaux. Il faut aussi cesser les actes de provocation et les tirs de roquettes, a-t-elle ajouté. Enfin, Mme Pérez a soutenu l'universalisation des instruments internationaux de protection des droits de l'homme, estimant à cet égard qu'il n'y avait pas d'obstacle à l'adhésion de la Palestine au Statut de Rome.

M. GUNNAR BRAGI SVEINSSON, Ministre des affaires étrangères de l'Islande, a dit qu'il était important que les Autorités palestiniennes assument leur responsabilité gouvernementale à Gaza. Le Ministre a rappelé que l'Islande a reconnu l'État de Palestine en 2011 et a salué le fait que la Suède vienne de poser le même geste. L'Islande est ravie de voir que l'État de Palestine ait ratifié différents accords internationaux dont le Statut de Rome. Le Ministre a jugé « difficile » de comprendre les critiques contre cette décision, avant de saluer l'adhésion de l'État de Palestine à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Le moment est venu de négocier toutes les questions sur le statut final, a prévenu le Ministre, en jugeant décevant que le Conseil de sécurité n'ait pas pu établir un calendrier alors qu'il existe un consensus sur l'urgence de la situation. Ce conflit peut être résolu, mais le Conseil doit être plus proactif, a souligné le Ministre.

M. ASOKE K. MUKERJI (Inde) a déclaré que l'engagement de l'Inde en faveur de la Palestine s'explique par une histoire marquée par la lutte contre l'indépendance. Il a déclaré qu'en plus du soutien politique en faveur de la Palestine, l'Inde fournit un million de dollars par an à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a annoncé aussi que l'Inde va octroyer 4 millions de dollars à la reconstruction de Gaza. Le représentant a fait part de son inquiétude quant aux activités des groupes extrémistes radicaux au nord de l'Iraq et en Syrie, regrettant qu'un groupe terroriste ait pris pour cible, à deux reprises, les soldats de la paix des Nations Unies. Il a appelé le Conseil de sécurité à prendre des mesures adéquates contre ces groupes terroristes. Au sujet de la crise syrienne, il a appelé à une solution politique sous l'égide syrienne, en accord avec le Communiqué de Genève de 2012.

M. IOANNIS VRILAS, Union européenne, a affirmé que sa délégation était profondément préoccupée par la situation tendue sur le terrain qui menace d'éloigner les partis d'une solution négociée. Il a estimé que la décision du Gouvernement israélien d'arrêter le transfert des recettes fiscales à l'Autorité palestinienne allait à l'encontre des obligations d'Israël en vertu du Protocole de Paris. Une Autorité palestinienne efficace, engagée en faveur de la non-violence et un règlement pacifique du conflit est un élément clef d'une solution à deux États, a-t-il ajouté, précisant que l'Union européenne fournissait à cet égard un appui considérable. L'Union européenne appelle à nouveau la direction palestinienne à utiliser son statut international de manière constructive et à ne pas affaiblir les efforts des partenaires en vue de ramener les parties à la table des négociations, a poursuivi M. Vrailas. Il a également indiqué que l'Union européenne renouvelait son appel aux deux parties pour qu'elles s'abstiennent de toute action qui saperait la viabilité d'une solution à deux États ou la perspective d'une reprise des négociations. L'Union européenne engage les deux parties à renouveler leur engagement envers la solution à deux États et à établir la confiance nécessaire à des pourparlers directs significatifs. Le délégué a fait par ailleurs état de la préoccupation de l'Union face à la situation humanitaire désastreuse dans la bande de Gaza, qu'il reste à traiter de manière adéquate. Pour

M. Vrailas, la situation insoutenable à Gaza, les récentes violences à Jérusalem et le contexte régional de détérioration soulignent la nécessité d'une paix globale et d'une réponse aux aspirations légitimes des deux parties, y compris celles des Israéliens en matière de sécurité et celles des Palestiniens en faveur de leur État.

Il a dit la préoccupation de l'Union européenne face à la détérioration de la situation humanitaire et de la sécurité en Syrie, condamnant sans réserve les atrocités, les violations des droits de l'homme et les abus perpétrés par le régime de Bachar Al-Assad et de l'État islamique de l'Iraq et du Levant, Jabhat al-Nosra et d'autres groupes terroristes. L'Union européenne, a-t-il dit, s'engage à soutenir pleinement l'Envoyé spécial des Nations Unies qui s'emploie à obtenir une désescalade stratégique de la violence, base d'un processus politique durable au sens large.

M. ANTONIO DE AGUIAR PATRIOTA (Brésil) a dit regretter que l'« Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien », proclamée ainsi par l'Assemblée générale, fut marquée par l'impossibilité de réaliser l'autodétermination du peuple palestinien et que de nouvelles souffrances eurent accru la méfiance entre Israéliens et Palestiniens. Il a réitéré l'appel de son pays pour un changement dans la façon d'aborder le conflit, en particulier au sein du Conseil de sécurité. En rejetant le mois dernier un projet de résolution plaidant pour une solution pacifique durable à la crise, largement basé sur les résolutions précédentes de l'Assemblée générale et du Conseil, ce dernier a manqué une occasion de s'acquitter de ses responsabilités et a contribué à affaiblir cette Organisation et à saper sa crédibilité dans le traitement de la question palestinienne. Le Brésil, a-t-il ajouté, se félicite de la décision de l'État de Palestine d'adhérer à une nouvelle série de traités internationaux, tel que le Statut de Rome. Le recours à des mécanismes multilatéraux, en particulier ceux aptes à fournir une mesure de justice et à réparer les affronts ne devrait pas être frappé de représailles et de sanctions, a-t-il dit, exhortant Israël à débloquer immédiatement toutes les ressources financières dues à la Palestine. Concernant la Syrie, il s'est félicité de la résolution 2165 (2014) et des efforts internationaux en cours visant à faire face à la situation humanitaire de plus en plus urgente et a réitéré la condamnation la plus forte par son pays des atrocités commises. Il a mis l'accent sur la nécessité urgente de reprendre le processus politique et de faire cesser la circulation des armes, étape préliminaire cruciale dans cette perspective. Par ailleurs, préoccupé par la sécurité et la stabilité au Liban, le Brésil estime que les récents épisodes de violence dans le pays renforcent la nécessité de soutenir pleinement la politique libanaise de dissociation des crises régionales convenue dans la Déclaration de Baabda de juin 2012.

M. KINGSLEY MAMABOLO (Afrique du Sud) a déclaré que durant cette année commémorative du soixante-dixième anniversaire des Nations Unies, nous ne savons toujours pas quand le conflit israélo-palestinien sera résolu. Le mois dernier, le Conseil avait eu l'occasion de prendre

une action décisive qui a été longtemps évitée et donner ainsi un rayon de lumière aux Palestiniens des territoires occupés. L'Afrique du Sud estime que la solution passe par des négociations inconditionnelles et complètes sur toutes les questions liées au statut final. Le représentant s'est dit préoccupé du gel du transfert des recettes fiscales estimées à 127,6 millions de dollars après la décision de la Palestine de devenir partie au Statut de Rome. L'Afrique du Sud appelle tous les États Membres à s'abstenir de mesures punitives contre ce droit souverain.

Pour ce qui est de la Syrie, le représentant a estimé que le seul espoir réside dans la volonté des parties de mettre fin immédiatement à la violence et de s'engager dans un dialogue constructif avec pour objectif d'atteindre un accord sur une transition politique basée sur le Communiqué de Genève de juin 2012. C'est la responsabilité du Gouvernement de la Syrie et de l'opposition de s'engager sincèrement et de rester ouverts à des décisions difficiles sur l'avenir de la Syrie.

M. OSCAR LEON GONZALEZ (Cuba) a demandé la fin de l'occupation illégale, par Israël, des territoires palestiniens, ainsi que la levée du blocus de Gaza. Il a réclamé la fin des colonies de peuplement et a voulu que cessent « les représailles et le chantage » contre l'Autorité palestinienne. Il s'est félicité du fait que Cuba compte parmi les premiers pays à avoir reconnu, en 1988, l'État de Palestine. Le représentant a appelé le Conseil de sécurité à mettre sur pied des actions concrètes pour empêcher l'assassinat des civils palestiniens et la destruction de leur patrimoine. Il a appuyé le projet de résolution qui avait été présenté par le Groupe des pays arabes et a dénoncé l'incapacité du Conseil de sécurité à assurer le respect du droit international et à défendre la vérité et la justice. Le Conseil de sécurité, a-t-il souligné, doit honorer son obligation de promouvoir une solution négociée.

Passant à la Syrie, M. Gonzalez a estimé que la fin du conflit ne sera pas possible tant que des politiques de changement de régime seront promues depuis l'extérieur. Il a appelé le Conseil de sécurité à adopter des mesures capables de véritablement parvenir à une solution au conflit et de combattre le terrorisme, notamment le trafic d'armes. Le représentant a appelé à l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

M. FODÉ SECK, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a salué le débat organisé le 30 décembre dernier au Conseil de sécurité et qui a vu l'ensemble des membres du Conseil réaffirmer leur attachement au principe d'un règlement pacifique du conflit. Il a en même temps noté que, devant l'échec des négociations et l'incapacité du Conseil de sécurité à agir, l'État de Palestine a jugé utile d'adhérer à plusieurs traités internationaux. Il a donc déploré qu'en réponse, Israël ait choisi de violer les engagements qu'il a lui-même pris à l'égard du peuple palestinien en retenant les recettes fiscales perçues au nom de l'Autorité palestinienne, conformément aux accords d'Oslo. Cette attitude est contreproductive tout comme l'est la menace d'Israël d'imposer de nouvelles

mesures punitives, a-t-il dit. M. Seck s'est cependant réjoui du nombre de plus en plus important d'États qui ont reconnu la Palestine.

Le Président du Comité s'est ensuite félicité des progrès réalisés en ce qui concerne la reconstruction de Gaza. Il a salué l'aide généreuse des donateurs et invité Israël à assumer ses responsabilités en tant que Puissance occupante, comme le prévoient les Conventions de Genève. Notant ensuite que 2014 était l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien, il a regretté qu'elle fut celle de l'échec des négociations directes et de la détérioration de la situation qui déboucha sur la guerre dévastatrice à Gaza. Selon lui, les termes du problème demeurent les mêmes. Il a énuméré les mesures prises par Israël en matière d'occupation et de construction de colonies, ainsi que les actes de provocation et les incitations à la violence de la part des colons. Le statu quo ne peut pas continuer, a-t-il conclu, se tournant vers le Conseil de sécurité qui, a-t-il rappelé, est l'organe suprême chargé d'assurer la paix et la sécurité internationales.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a estimé que les Nations Unies ont une responsabilité « historique et juridique » d'œuvrer à l'établissement d'un État palestinien indépendant. Il a déploré les agressions continues d'Israël contre les peuples et les pays de la région, grâce au support de « ses protecteurs et parrains qui lui ont fourni des armes et l'ont aidé à acquérir des sous-marins capables de transporter des ogives nucléaires ». Israël planifie le vol des ressources naturelles syriennes, y compris l'eau, le pétrole et le gaz. La Cour suprême israélienne vient de lever l'interdiction sur l'exploration de pétrole dans le Golan syrien occupé, permettant ainsi aux entreprises d'y commencer leurs activités, en violation du droit international. Israël a mené plus d'une agression en territoire syrien, en violation du droit international et de l'Accord de désengagement de 1974. Ces agressions ont fait monter la tension dans la région à un niveau jamais atteint auparavant, et, a regretté le représentant, « ce qui est scandaleux c'est qu'aucune condamnation n'a été faite par le Conseil de sécurité, encore moins par le Département des opérations de maintien de la paix ou encore par le Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU ». M. Ja'afari a dénoncé le soutien qu'Israël apporte, dans le Golan syrien occupé, aux groupes terroristes, notamment « le Front al-Nosra affilié à Al-Qaida et qui a plusieurs fois enlevé des Casques bleus de la FNUOD ».

Le représentant a préféré ne pas répondre aux allégations des représentants des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France et de l'Arabie saoudite qui ont fait des discours pour détourner l'attention du Conseil des crimes commis par Israël. En dépit de la conjoncture en République arabe syrienne, le Golan syrien reste un territoire syrien pour lequel le pays va continuer à se battre. « Ce droit de réclamer le Golan syrien n'est ni à négocier ni à marchander et encore moins à limiter dans le temps. » Les actions d'Israël n'y changeront rien, a-t-il dit, même pas la soi-disant « décision d'annexion du Golan » qui se présente en fait comme un crime d'annexion.

M. MOHAMED KHALED KHIARI (Tunisie) a regretté que 2014 ait été le témoin de l'agression de l'armée israélienne contre Gaza et du retour des tensions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. L'année 2014 a aussi été celle de la montée du sentiment religieux dans le monde, a dit le représentant qui a regretté qu'en dépit de cette situation, le Conseil de sécurité ait été incapable d'assumer son rôle, en particulier le 30 décembre dernier. Malgré les 48 ans d'occupation, les dirigeants palestiniens continuent d'affirmer leur engagement en faveur des négociations de paix. Le représentant a appelé la communauté internationale à mettre un terme à l'occupation et à obtenir la levée du gel des recettes fiscales palestiniennes et du blocus de Gaza. Le temps est au changement d'autant plus que la politique israélienne amène à plus d'extrémisme. La paix au Moyen-Orient signifie le retrait d'Israël de tous les territoires occupés, y compris le Golan syrien. Le représentant a dit mettre beaucoup d'espoir dans les efforts de l'Envoyé spécial en vue de sortir ce pays du conflit.

M. PALITHA T.B. KOHONA (Sri Lanka) a constaté que l'année 2014, malgré les espoirs qui avaient été forgés fut celle d'une série de revers au Moyen-Orient. Il a exhorté les Gouvernements d'Israël et de Palestine à profiter de la bonne volonté internationale pour faciliter le processus de paix. La cessation des activités de colonisation dans les territoires occupés et la fin du blocus de Gaza sont des mesures importantes qui doivent être prises tout en respectant les besoins sécuritaires d'Israël, a déclaré M. Kohona. Le représentant a souligné que son pays appuyait une solution négociée résultant en un État de Palestine souverain, indépendant, viable et uni avec Jérusalem-Est pour capitale, telle que définie dans l'Initiative de paix arabe, la Feuille de route du Quatuor et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Mme ALYA AHMED SAIF AL-THANI (Qatar) a présenté ses condoléances au peuple français après l'attentat contre « Charlie Hebdo ». Elle a invité le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités en adoptant une résolution contraignante visant la fin de l'occupation et l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale. Elle a appelé la communauté internationale à trouver une solution à la crise syrienne, notamment en apportant une assistance financière. Elle a également appelé à lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers en Syrie et a émis le vœu qu'une solution politique à la crise sera trouvée, conformément aux Communiqués de Genève et aux aspirations légitimes du peuple syrien. Elle a aussi regretté que les armes chimiques continuent d'être utilisées par l'armée syrienne contre la population.

M. LEVENT ELER (Turquie) a mentionné l'aide publique au développement que fournit la Turquie à la Palestine et qui s'est élevée à quelque 350 millions de dollars au cours des 10 dernières années. Le représentant a appelé à un règlement politique au conflit israélo-palestinien et à soutenir le Gouvernement de consensus national et le Président Abbas. Il a salué la reconnaissance de l'État de Palestine par la Suède et les parlements d'autres pays,

mais s'est dit déçu par l'action du Conseil de sécurité, le 30 décembre dernier. Il a demandé que l'on respecte la décision souveraine de l'État de Palestine d'accéder à des conventions et protocoles internationaux, dont le Statut de Rome.

Notant les « signes de fatigue » de la communauté internationale face à la situation en Syrie, le représentant a accusé le régime syrien de capitaliser sur la préoccupation générale face à DAESH. Le représentant a plaidé en faveur d'une stratégie internationale coordonnée pour rétablir la stabilité en Syrie, dont la mise en œuvre d'une zone d'exclusion aérienne. Il a dit soutenir les efforts de M. Staffan de Mistura et lui a demandé de rester saisi de la question des armes chimiques car le dossier n'est pas clos. Il a manifesté le soutien de la Turquie au nouveau Gouvernement iraquien qui s'efforce de rétablir la stabilité et de lutter contre le terrorisme.

Mme PAIK JI-AH (République de Corée) a fait part de son indignation face à l'attentat perpétré à Paris contre « Charlie Hebdo », un acte terroriste qu'elle a condamné fermement. Elle a remarqué que la volatilité de la situation au Moyen-Orient affecte tous les pays et qu'aucun d'eux n'est à l'abri des extrémistes terroristes. La représentante s'est inquiétée des tensions persistantes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et de la lenteur des reconstructions à Gaza. Elle a plaidé en faveur de la solution à deux États et demandé aux parties de s'abstenir d'actes unilatéraux. En ce qui concerne la Syrie, Mme Paik a dénoncé la terreur et l'impunité, avant d'appeler la communauté internationale et notamment le Conseil de sécurité à faire davantage pour mettre fin au conflit. En termes d'aide humanitaire, elle a indiqué que son pays avait fourni aux réfugiés syriens 300 logements temporaires en Jordanie et, au total, une aide de 13 millions de dollars. Elle a également demandé à la communauté internationale de lutter contre le terrorisme de l'EIL.

M. DESRA PERCAYA (Indonésie) a focalisé son intervention sur l'échec du Conseil de sécurité, le 30 décembre dernier. Lorsque l'Assemblée générale a déclaré l'année 2014 « Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien », notre espoir était que l'année serait témoin d'une percée importante dans le conflit israélo-palestinien. Mais nous avons vu l'effondrement du processus de paix et des situations explosives faisant de nombreuses victimes civiles, en particulier à Gaza. Le refus du Conseil de répondre favorablement à la demande de la Palestine suscite des questions sur les principes de justice et d'humanité qui ont fondé les Nations Unies. Cette action ou inaction du Conseil pourrait être interprétée comme autorisant des pratiques odieuses d'occupation et d'assujettissement des peuples.

Les Nations Unies ne devraient pas rester sur le bord du chemin dans la recherche d'une solution pacifique à la question de Palestine. Elles doivent jouer un rôle plus substantiel avec le Quatuor pour assurer la reprise du processus. Elles doivent aussi porter la responsabilité de

protéger le peuple palestinien, y compris en examinant d'urgence la proposition palestinienne d'être placée sous un mécanisme de protection des Nations Unies.

M. MOTOHIDE YOSHIKAWA (Japon) a relevé que le Japon a déjà octroyé 20 millions de dollars à la reconstruction de Gaza, ce qui représente une partie des 200 millions de dollars annoncés par les autorités japonaises en mars dernier. Il a annoncé que dès demain, le Premier Ministre du Japon va entamer un voyage au Moyen-Orient au cours duquel il va plaider pour la paix, une paix qui ne sera possible que par un accord consensuel et négocié entre les parties en conflit. Le représentant a appelé le Conseil de sécurité à s'engager davantage dans le processus de paix. Il a estimé que la solution à deux États passe également par une Palestine économiquement prospère, raison pour laquelle le Japon a lancé une initiative de mobilisation des investissements privés en faveur de la Palestine par le lancement du projet « Parc industriel agroindustriel de Jéricho » en 2006. Mené en partenariat avec Israël, la Jordanie et la Palestine, le projet mise sur la création de 7 000 emplois dans la région. M. Yoshikawa a souligné que le Japon encourage le renforcement des mesures de confiance entre les parties en conflit. Il a indiqué que des jeunes palestiniens et israéliens sont régulièrement invités au Japon dans le but de renforcer leur ambition d'une paix commune.

Le représentant a ensuite déclaré que la situation en Syrie est inquiétante et que l'EILL constitue une menace au Moyen-Orient, appelant à une réaction sur le long terme. Il a promis que le Japon allait apporter une assistance non militaire à cet effet, tout en continuant à œuvrer dans la sphère humanitaire. Il a enfin plaidé pour une solution politique en Syrie, en accord avec le Communiqué de Genève de juin 2012.

M. GUSTAVO MEZA-CUADRA VELÁSQUEZ (Pérou) a déclaré que la solution à deux États devait devenir une réalité pour mettre fin au conflit. Il a demandé à Israël de cesser la colonisation des territoires, les expulsions et les démolitions des infrastructures palestiniennes. Une paix durable doit être établie, en particulier après des décennies d'un statu quo, a-t-il exhorté. Le Conseil est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales et il devrait jouer son rôle en donnant un cadre pour la reprise des négociations. Le représentant a appelé toutes les parties à reprendre le processus de paix, afin que la résolution 181 (1947) de l'Assemblée générale puisse être mise en œuvre et que les Israéliens et les Palestiniens puissent vivre côte à côte dans la paix et la sécurité.

M. MANSOUR AYYAD SH A AALOTAIBI (Koweït) a estimé que la poursuite des attaques à Gaza démontre l'échec du Conseil de sécurité à obtenir d'Israël qu'il respecte ses obligations internationales. Il a regretté que de nouvelles colonies israéliennes voient sans cesse le jour, appelant le Conseil à œuvrer à la reprise des négociations de paix. Il a fait part de son inquiétude face au refus d'Israël de transférer les recettes fiscales revenant de droit à l'Autorité

palestinienne et prévenu qu'une paix globale et durable n'est pas possible au Moyen-Orient sans calendrier clair.

En ce qui concerne la situation en Syrie, il a souhaité que soit mise en œuvre une solution politique, en accord avec le Communiqué de Genève et avec la mise en place d'un gouvernement de transition doté des pleins pouvoirs exécutifs. Il a souligné que la crise syrienne est la plus grande crise humanitaire depuis la Deuxième guerre mondiale, et qu'à ce propos, le Koweït allait organiser, en partenariat avec les Nations Unies, une Conférence des donateurs pour la Syrie afin de réunir les 8,4 milliards de dollars que l'ONU espère collecter en faveur des activités humanitaires.

M. STEFAN BARRIGA (Liechtenstein) a salué la ratification, par l'État de Palestine, du Statut de Rome, ce qui est important compte tenu du nombre réduit des États parties venant du Moyen-Orient. La ratification du Statut de Rome devrait être vue à savoir, juridiquement contraignante. Il s'agit d'un engagement mutuel à mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves. La Cour pénale internationale n'est pas un outil politique qui peut être employé unilatéralement par l'une des parties au conflit. Si une enquête s'ouvrait en Palestine, tous les crimes prévus par le Statut de Rome commis sur le territoire palestinien pourraient être examinés, quel qu'en soit l'auteur, et le principe de complémentarité s'appliquerait. Les politiques permettront-ils à la justice de suivre son cours? Les États concernés coopéreront-ils avec l'enquête de la Cour?

Il est trop tôt pour le dire, a avoué le représentant, mais nous savons que la Cour elle-même, en tant qu'institution indépendante et impartiale, est entièrement équipée pour s'acquitter de son mandat. Le représentant a rappelé qu'il y a deux ans, 58 États, y compris le Liechtenstein, avaient demandé au Conseil de déférer la situation en Syrie à la CPI mais qu'ils avaient été accueillis par un double veto. Cette demande reste valable et nous devons explorer toutes les options en faveur des victimes, a estimé le représentant. La communauté internationale devrait soutenir le travail de la Commission d'enquête sur la Palestine du Conseil des droits de l'homme, a conclu le représentant.

M. VUSUMUZI NTONGA (Zimbabwe), s'exprimant au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), a fait part du soutien de la SADC aux aspirations légitimes du peuple palestinien s'agissant du droit à l'autodétermination. Il a regretté que le Conseil de sécurité ait été incapable de traduire ces aspirations dans la réalité et qu'il ait rejeté, le 30 décembre dernier, une résolution qui appelait à l'indépendance de la Palestine. Il a accusé Israël de saper les efforts de paix, soutenu par certains membres du Conseil de sécurité, et en arguant du prétexte fallacieux de légitime défense. Il a relevé que les différents votes en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine, intervenus au sein de nombreux parlements

européens, sont une confirmation du consensus international en faveur de la fin de l'occupation israélienne.

M. NKOLOI NKOLOI (Botswana) a affirmé que sur la question de la Palestine, son pays continuait de penser qu'il n'y a pas d'alternative à une solution à deux États, une solution qui contribuerait à la stabilité régionale et offrirait de nouvelles opportunités à la région dans son ensemble. La violence n'est pas viable et ne peut conduire à la paix, a-t-il dit, estimant que les peuples israélien et palestinien avaient besoin d'une paix et d'un développement durables pour prospérer. Il a invité les parties à créer un environnement de confiance mutuelle par les négociations.

M. OMAR HILALE (Maroc) a dit que l'espoir de paix des Palestiniens et de la communauté internationale formulé en 2014 est devenu un mirage. Le représentant a indiqué que le Roi du Maroc est particulièrement préoccupé par cette politique de judaïsation, par la désacralisation de la mosquée Al-Aqsa et le changement démographique en cours à Jérusalem-Est. Le Roi a souligné la centralité de la question de la Mosquée dans toute solution à ce conflit, a déclaré le représentant qui a révélé que le Roi a appelé à la défense de la mosquée et à la fin de l'occupation et de la judaïsation des sites religieux. Un message au pape François a aussi été envoyé portant sur la gravité de la situation.

Concernant la Syrie, le représentant a appelé à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité et a apporté son soutien aux efforts de l'Envoyé spécial des Nations Unies. Il a aussi défendu l'intégrité territoriale du Liban et estimé que la sagesse des Libanais empêchera que ce pays ne tombe dans les travers de la guerre civile. Quant au Yémen, il a noté la dégradation de la situation sécuritaire et la multiplication des actes terroristes qui risquent d'entraver sur le référendum et les élections présidentielle et législatives. Il a lancé un appel à la classe politique yéménite pour qu'elle soutienne les initiatives de paix en cours. Il a rejeté les agissements des groupes terroristes comme n'ayant aucune relation avec l'Islam. Soyons vigilants, ne laissons pas les terroristes instiller la division entre les États et renforçons la coopération, a-t-il suggéré.

Reprenant la parole, le représentant d'Israël s'est dit étonné des accusations de son homologue d'Arabie saoudite s'agissant des violations des droits de l'homme. L'Arabie saoudite est pourtant célèbre dans le monde pour ces violations répétées, a-t-il rétorqué, citant le cas le plus récent d'un blogueur qui aurait été condamné à 1 000 coups de fouet. Le représentant a engagé la responsabilité de la République islamique d'Iran dans l'armement du groupe terroriste Hezbollah dont le leader aurait menacé, ce jour même, de faire la guerre à Israël. Il a estimé que par ce soutien, l'Iran se faisait complice des actes de ce groupe et est, de fait, responsable de la mort de nombreux innocents dans le monde.

Le représentant a aussi accusé la Turquie de servir de sanctuaire aux terroristes du Hamas qui circulent librement sur son sol. Il a aussi dit l'engagement d'Israël en faveur de la solution à deux États grâce à des négociations. Il a souligné que le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, préférerait, au lieu de discuter avec Israël, pactiser avec le Hamas, et cela sous la bénédiction du Qatar.

Son homologue de l'Arabie saoudite s'est plaint du fait que le représentant israélien ait parlé de sujets sans lien avec le débat.

Cela n'a pas empêché ledit représentant de dénoncer le courant religieux du Wahhabisme, promu par l'Arabie saoudite, et qui inspire et soutient des mouvements radicaux et extrémistes en Afrique, notamment les Al-Chabab et Boko Haram.

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**